

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

---

MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
DE L'ELEVAGE ET DE L'HYDRAULIQUE

-----

CABINET DU MINISTRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DE L'ELEVAGE

NOUVELLE INITIATIVE SECTORIELLE  
POUR LE DEVELOPPEMENT DE  
L'ELEVAGE « NISDEL »

**SITUATION ET PERSPECTIVES DU SOUS-  
SECTEUR DE L'ÉLEVAGE**

*Caractéristiques*

*Contraintes*

*Enjeux*

*Plan d'Actions*

Octobre 2004

## SOMMAIRE

	Pages
I- Introduction : Place de l'élevage dans l'économie nationale	
II- Situation de l'Elevage sénégalais	
2-1- Les effectifs de cheptel et les systèmes d'élevage	
2-2- Les productions	
III- Analyse du Contexte Actuel	
3-1- Les atouts de l'élevage sénégalais	
3-2- Les enjeux et contraintes à lever	
3-3- Le bilan des réalisations antérieures	
IV- Contraintes récurrentes et justification du programme	
V- Description du programme	
5-1- Objectifs du Programme	
5-2- Stratégie d'intervention du Programme	
5-3- Assainissement de l'environnement de la production	
5-4- Sécurisation de l'élevage pastoral	
5-5- Intensification Modernisation de l'Elevage	
VI- Cadre Institutionnel de Pilotage du Programme	
VII- Besoins en financements du Programme	
ANNEXES	

## **I. INTRODUCTION: PLACE DE L'ÉLEVAGE DANS L'ÉCONOME NATIONALE**

La valeur du cheptel sur pied est estimée à 550 milliards de francs Cfa dont 490 milliards pour le seul cheptel ruminant.

On estime à 70 milliards de F CFA environ le montant des ruminants commercialisés annuellement par la population rurale sénégalaise.

En ce qui concerne le revenu net total des ménages intéressés, il est évalué à 7 milliards de FCFA/an ainsi répartis :

- Revenu net généré par la vente d'animaux : 5,300 milliards ;
- Revenu net rural généré par la vente de lait : 1,7 milliard.

Selon la Direction de la Prévision de la Statistique, sur le plan macro-économique le sous-secteur de l'Élevage participe pour 7,5 % à la formation du PIB national et 35,5% à celle du Secteur Primaire.

Le sous-secteur de l'élevage connaît, depuis 1987, une progression régulière avec un taux de croissance annuel de 3 % en moyenne, avec un niveau exceptionnel de 6% en 2000.

Le sous secteur de l'élevage occupe 350 000 familles au Sénégal soit environ 3.000.000 d'individus issus pour la plupart des couches les plus vulnérables du monde rural.

Les femmes et les jeunes sont fortement impliqués dans l'élevage des espèces à cycle court (petits ruminants et volailles).

L'enquête auprès des ménages confirme que le bétail constitue une richesse essentielle au Sénégal, puisque dans l'ensemble, 68% des ménages sénégalais possèdent du bétail, notamment 90% des ménages ruraux et 52% des ménages au niveau des centres urbains.

## **II- SITUATION DE L'ÉLEVAGE SENEGALAIS**

### **2.1. Les effectifs :**

La situation des effectifs de cheptels disponibles (tableau 1) renseigne sur l'importance du potentiel dont le sous-secteur de l'élevage dispose au Sénégal.

#### ***a) Les ruminants :***

Avec des effectifs de 3 millions de têtes pour les bovins, 4,5 millions pour les ovins et 4 millions pour les caprins, les ruminants constituent la base de l'élevage sénégalais.

Leur exploitation reste néanmoins fortement dominée par des modes extensifs de conduite des troupeaux.

**Tableau 1 - Evolution des effectifs du cheptel au cours des trois dernières années (en milliers de têtes)**

Espèces / Années	2001	2002	2003
Bovins	3.061	2.997	3.018
Ovins	4.678	4.540	4.614
Caprins	3.995	3.899	3.969
Equins	492	496	500
Asins	407	399	399
Porcins	280	292	303
Camelins	4	4	4
Volaille industrielle	6.115	5.174	5.262
Volaille traditionnelle	19.543	20.207	20.813

Selon la situation agro-écologique du pays, on peut distinguer trois systèmes : un système pastoral localisé au nord dans la zone sylvopastorale, un système agropastoral dans le bassin arachidier, la vallée du fleuve Sénégal et au sud et sud-est du pays et un système périurbain localisé dans les Niayes (banlieue de Dakar).

L'élevage pastoral, localisé au Nord où l'activité agricole est peu développée, voire inexistante du fait de la faible pluviométrie (< 400mm), se caractérise par la grande mobilité des éleveurs et de leurs troupeaux. Cet élevage concerne 32% des bovins et 35% des petits ruminants(ovins et caprins).

Le système agro-pastoral s'est développé dans les zones où la pluviométrie et les conditions ont permis une activité agricole soutenue. Il concerne environ 67% des effectifs de bovins et 62% des petits ruminants. Dans ce système, l'amplitude des déplacements des troupeaux autochtones est relativement faible ; cependant, ces zones accueillent régulièrement les troupeaux transhumants en provenance du nord pendant la période de soudure annuelle.

Le système périurbain, localisé essentiellement dans la banlieue de Dakar (Niayes), développe un élevage semi-intensif, voire intensif, avec des effectifs de l'ordre de 1% des bovins et 3% des petits ruminants.

### ***b) Les équins et asins***

Avec des effectifs respectifs de 500.000 et 400.000 têtes, les chevaux et les ânes sont présents dans plusieurs secteurs d'activités, en particulier la traction hippomobile aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Leur rôle dans l'amélioration des productions agricoles et l'approvisionnement en eau des populations rurales est particulièrement important.

Ces effectifs sont concentrés essentiellement au nord et au centre-ouest du pays, en raison de la sensibilité de ces animaux à la trypanosomiase (maladie du sommeil).

### ***c) Les porcins***

L'effectif de porcs tourne autour de 300.000 têtes réparties essentiellement entre les régions de Ziguinchor, Fatick, Kaolack et Thiès.

L'espèce porcine fait l'objet d'une exploitation traditionnelle familiale selon un mode extensif basé sur la divagation et la valorisation des déchets ménagers.

### ***d) Les volailles***

L'aviculture traditionnelle représente environ 80% des effectifs de volailles du pays, avec plus de 20 millions de têtes. Elle se caractérise par un mode d'exploitation basé sur la divagation, sans amélioration notable des conditions d'hygiène, d'alimentation ou d'habitat. Il en résulte, une forte sensibilité à la maladie de Newcastle qui occasionne chaque année des taux de mortalité pouvant atteindre 80% des effectifs.

L'aviculture semi-industrielle, quant à elle, a connu un développement spectaculaire au cours des deux dernières décennies avant de stabiliser ses effectifs autour de 5 à 6 millions de sujets. On note cependant des fluctuations annuelles liées à l'évolution de l'environnement de la production ; notamment la variation du prix du maïs sur le marché mondial, les politiques sous-régionales (UEMOA, CEDEAO) et internationales (OMC), etc.

## **2.2. Les productions**

Les productions issues du sous-secteur de l'élevage sont variées mais restent dominées par les viandes.

## a) Les viandes

### La production nationale

L'évolution de la production en fonction des espèces et de la consommation de viande au cours des quatre dernières années est présentée dans le tableau n°2.

**Tableau 2- Evolution de la production et de la consommation de viande des différentes espèces exploitées au Sénégal depuis 2000 (en tonnes)**

Type de viande/Années	2000	2001	2002	2003
Viande bovine	52.620	57.299	56.319	54.131
Viandes ovine et caprine	29.675	30.565	28.977	27.905
Viande porcine	6.205	6.440	6.500	6.200
Viande de volaille	25.315	24.500	24.437	25.080
Viande caméline	6	6	6	5
Viande équine	27	27	26	26
<b>Total Production</b>	<b>118.995</b>	<b>118.837</b>	<b>116.265</b>	<b>113.347</b>
Importation (tonnes) Valeur (milliards F CFA)	3.141	5.324	10.068	15.160
<b>Consommation</b>	<b>122.136</b>	<b>124.161</b>	<b>126.333</b>	<b>128.507</b>

La production nationale de viandes (toutes espèces confondues, abattages contrôlés, abattages clandestins et importations) est estimée à 128.500 tonnes en 2003. Elle est principalement assurée par les bovins (47,8 % en moyenne) et les petits ruminants (24,6 % en moyenne). La contribution des volailles, évaluée à 25.000 tonnes, soit 22%, est également appréciable.

On remarque une évolution régulière de la production, de l'ordre de 3 à 4% par an, en moyenne. Celle-ci résulte essentiellement de la progression numérique des volailles et des petits ruminants, grâce à la vaccination et de l'amélioration du poids moyen des carcasses de bovins qui est passé de 135 kg en 1999 à 150 kg en 2002.

### Les importations de viandes

Les importations de viande connaissent une hausse vertigineuse continue, depuis 1997. Elles sont passées de 580 tonnes à 15.160 tonnes en 2003 ; soit une progression de plus de 2500% en 2003. Cette recrudescence résulte essentiellement des importations de cuisses de poulets notées à partir de 2001.

**Tableau 3 - Evolution des quantités et de la valeur des importations de viande et des importations de moutons de Tabaski depuis 2000**

	2000	2001	2002	2003
Importation viande (tonnes)	3.141	5.324	10.068	15.160
Valeur (milliards F CFA)	3,276	5,071	9,418	13,944
Moutons Tabaski	34.239	43.372	42.320	62.280

Les importations d'animaux sur pied concernent surtout les moutons qui, chaque année à l'occasion de la fête de Tabaski, sont introduits en provenance des pays limitrophes (Mali, Mauritanie). Celles-ci s'établissent comme indiqué au tableau n° 3.

### **La consommation de viande**

La consommation de viande (toutes espèces confondues) est estimée à 11,50 kg/habitant/an, actuellement. Elle a rarement dépassé 10 kg/an/habitant au cours des dix dernières années. Elle est donc en net recul par rapport au niveau de consommation des sénégalais en 1960 qui se situait à 20 kg/habitant/an.

### **Les exportations de viande**

En matière d'exportations de viandes, les quantités enregistrées sont dérisoires. Seule la viande porcine est exportée en direction du Mali, de la Guinée Bissau et de la Mauritanie. Il en est de même pour les volailles sur pieds ou abattus vers le Mali, la Côte d'Ivoire et la Guinée.

### **Les projections concernant la production et la consommation de viande:**

A l'horizon 2015, pour une population de 16 millions d'habitants consommant la même quantité de viande qu'en 2003, la production domestique doit croître à raison de 5 % par an pour atteindre un niveau de 185.000 tonnes de viande.

Ces projections sur la viande démontrent l'urgence d'une stratégie de développement accéléré permettant d'impulser la productivité dans les systèmes d'élevage pour satisfaire la demande locale.

### **b) Le lait**

#### **La production nationale**

La production annuelle estimée varie entre 110 et 118 Millions de litres et provient essentiellement de l'élevage traditionnel fortement tributaire des conditions climatiques. Cette production est faible, irrégulière et fortement

marqué par une variation saisonnière. Elle est surtout tributaire d'un matériel génétique très peu performant constitué de races locales non spécialisées dans la production laitière.

Elle est caractérisée par un déficit structurel car de très loin insuffisante pour couvrir la demande intérieure qui ne cesse de croître.

### **La collecte et la transformation du lait**

La production laitière ne souffre pas du seul déficit structurel de la production. En effet la filière lait, dans son ensemble, est mal organisée et se trouve confrontée à de nombreuses difficultés liées à la collecte, à la conservation et la transformation du produit.

### **Les importations de lait et produits laitiers**

Les importations contribuent pour une large part à l'approvisionnement du marché en produits laitiers.

L'évolution des importations de lait et produits laitiers en quantité et en valeur depuis 2000 figure au tableau n°4. En 2003, le volume en équivalent lait importé a dépassé les 31 mille tonnes pour une valeur de plus de 32 milliards de francs CFA.

**Tableau 4 - Evolution des importations de lait et produits laitiers (tonnes) entre 2000 et 2003**

<b>Années</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>
Quantité (tonnes)	21.875	20.211	21.855	31.308
Valeur (milliards)	24,2	26,3	23,4	32,2

### **La consommation de lait et des produits laitiers**

Au Sénégal, les niveaux de consommation sont relativement faibles. La consommation annuelle par habitant en équivalent lait est estimée à 27 litres, alors que la norme recommandée est de 91 litres/habitant.

### **Les projections à la production et à la consommation du lait**

La consommation moyenne actuelle estimée à 27 litres/habitant/an, soit un volume de près de 250 millions de litres dont la moitié provient des importations.



Pour satisfaire la consommation moyenne par habitant du niveau actuel (27 litres/habitant/an) en 2015, les importations restant constantes, la production domestique doit s'élever à 309 millions de litres par an. Une telle option paraît difficilement réalisable à partir des ressources animales disponibles et avec les pratiques courantes de production. La nécessité d'une intensification de la production laitière est évidente si l'on souhaite réduire la dépendance vis à vis de l'extérieur dans ce domaine.

### **c) Les œufs**

La production nationale d'œufs de consommation a été estimée à environ 200 millions, soit une consommation par an et par habitant de 23 œufs. Le chiffre d'affaires de la vente des œufs est de 12 milliards de FCFA.

### **d) Les cuirs et peaux**

Le volume des exportations a fortement augmenté au cours de ces dernières années. C'est ainsi que, de 1.000 tonnes en 1990, elles sont passées à 4.500 tonnes en 2001.

### **e) Miel et cire**

La production du miel est essentiellement artisanale et constitue le plus souvent une activité annexe des producteurs. Les modes de collecte et de conditionnement traditionnels donnent des miels de qualité médiocre dont le système de commercialisation est peu performant.

La production en 2003 s'est chiffrée à 1.300 tonnes de miel et 280 tonnes de cire.

## **III- ANALYSE DU CONTEXTE ACTUEL**

### **3.1. Atouts de l'élevage au Sénégal**

→ Les ressources pastorales (parcours et eau) et le cheptel disponibles sont très importants

→ L'élevage sénégalais recèle une gamme de spéculations diversifiées selon les différentes zones agro-écologiques

→ Les opportunités d'exportation de produits animaux (miel, cire, cuirs et peaux, porc) sont considérables

→ Le Sénégal compte un important cheptel de ruminants composé de races parfaitement adaptées à leur milieu et aux conditions d'élevage traditionnel (race Gobra au nord et Ndama au sud). Ces races, aux aptitudes bouchères avérées, assurent l'essentiel des productions.

→ Sur le plan sanitaire, le Sénégal a été déclaré indemne de Peste Bovine le 21 mai 2003. En outre, aucun foyer de péri pneumonie contagieuse bovine n'a été signalé depuis 1977. La situation zoo-sanitaire est donc **satisfaisante** pour ce qui concerne ces deux épizooties qui comptent parmi les plus redoutables en Afrique Subsaharienne .

→ En matière de recherche vétérinaire, le Laboratoire National d'Elevage et de Recherches Vétérinaires est une référence en Afrique de l'Ouest, notamment dans le domaine de la production de vaccins. Il vient de mettre au point un vaccin homologue contre la **Peste des Petits Ruminants** et un vaccin buvable et thermostable contre la **maladie de NewCastle**.

→ Le Sénégal abrite plusieurs structures d'enseignement supérieur impliquées dans la recherche vétérinaire et zootechnique et assurant la formation de cadres de haut niveau (EISMV : Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine vétérinaires ; ENSA : Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture de Thiès; ENCR : Ecole Nationale des Cadres Ruraux de Bambey).

→ Le sous-secteur de l'élevage est fortement structuré avec un réseau d'Organisations de Producteurs dense et varié (GIE, coopératives, associations villageoises) capables d'aider et de soutenir le développement à la base.

→ La marge de progression dans les différentes filières est encore très importante et les marchés existent.

### **3.2. Les enjeux et contraintes à relever :**

Les enjeux majeurs pour le sous-secteur de l'élevage ont été identifiés et portent sur:

- l'accroissement des productions animales dans des systèmes durables
- l'approvisionnement régulier des marchés et des industries animales
- la compétitivité des produits locaux vis à vis des produits importés
- le développement des exportations de produits animaux
- le développement des industries animales
- la sécurisation des systèmes pastoraux et agropastoraux
- la sauvegarde des ressources naturelles
- la préservation de la santé publique
- la professionnalisation des producteurs

Face à ces enjeux et malgré les atouts, les contraintes identifiées sont très nombreuses (voir tableau 5). Celles-ci avaient justifié les actions antérieures et en cours, développées depuis 2000, dans le cadre d'une nouvelle stratégie.

### **3.3. Bilan des réalisations antérieures et en cours :**

Les axes stratégiques définis en son temps pour relever les défis et imprimer au sous-secteur une nouvelle dynamique ont eu trait à :

- la création d'un environnement institutionnel, législatif et réglementaire propice à la relance des production animales ;
- l'amélioration des techniques d'exploitation des ressources animales
- au développement d'un partenariat de type nouveau entre les organisations professionnelles d'éleveurs et les institutions étatiques ;
- l'implication accrue du secteur privé dans le développement de l'élevage ;
- la gestion durable des ressources naturelles.

Dans cette perspective, plusieurs plans d'opérations (PLANOP) ont été conçus et mis en œuvre, notamment :

- le plan d'opération pour la multiplication des espèces à cycle court ;
- le plan d'opération pour la généralisation de la pratique des réserves fourragères, le traitement de fourrages grossiers à l'urée et le développement de l'ensilage ;
- le plan d'opération pour l'amélioration de la production laitière en saison sèche ;
- le plan d'opération pour l'assainissement du circuit de commercialisation du bétail et de la viande.

Concomitamment, des projets d'envergure (PAPEL, PADV, PACE, PRODAM, Programme Agricole, etc.) ont été initiés et sont en cours d'exécution.

L'analyse de la situation actuelle de l'élevage révèle que la quasi-totalité des contraintes initialement identifiées demeurent encore.

#### **IV - CONTRAINTES RÉCURRENTES ET JUSTIFICATION DU PROGRAMME PROPOSÉ**

Si les initiatives prises depuis quelques années ont permis d'obtenir des résultats appréciables, force est de constater que les défis majeurs restent encore à être relevés, en raison des contraintes récurrentes qui n'ont pu être résolues.

Des progrès sont certes réalisés dans bien des domaines, cependant, le rythme de ces réalisations est trop lent pour résorber le gap que le sous-secteur doit rattraper. En effet :

##### **1. En matière de productions**

Les efforts d'amélioration de la production de viande et de lait n'ont pas réduit les importations, ni amélioré la consommation. Au contraire, on assiste à une explosion des importations de viandes (cuisses de poulets) et de lait, sans augmentation de la consommation. Il en est de même pour le lait dont les importations dépassent les 32 milliards.

## **2. En matière de santé animale**

Malgré les succès qui ont conduit à la mise en place d'un système national de surveillance épidémiologique des maladies animales en général et de la peste bovine en particulier, la lutte contre les maladies enzootiques telles que la peste des petits ruminants, la maladie de Newcastle, la peste équine, entre autres, constituent toujours des préoccupations.

## **3. En matière de distribution, transformation, conservation et stockage**

Aucune amélioration sensible n'a été enregistrée par rapport à la situation antérieure. La plupart des projets prévus n'ont pas été exécutés.

## **4. En matière de promotion des organisations d'éleveurs et des cadres de concertation**

En dépit de la création des MDE implantées dans toutes les régions, les organisations professionnelles d'éleveurs sont peu dynamiques.

## **5. En matière de crédit**

Les conditions d'octroi du crédit par la CNCAS se sont légèrement améliorées mais le financement de la production, de la transformation ou de la commercialisation est encore très timide, face au besoin de développement. Les besoins en financement sont nettement plus élevés que l'offre disponible à travers les fonds de garantie mis en place par les projets en cours.

## **6. En matière d'abreuvement du bétail**

Les projets PAPEL, PADV et PRODAM ont contribué dans leurs zones d'intervention à améliorer les conditions d'abreuvement de bétail en réhabilitant certains forages et en implantant de nouveaux ouvrages hydrauliques. Cependant, le maillage du réseau hydraulique en faveur d'une bonne gestion de l'espace pastoral est très insuffisant.

## **7. En matière d'alimentation du bétail**

Les difficultés d'accès des éleveurs aux aliments du bétail, notamment les aliments concentrés sont réels. C'est pourquoi, les campagnes de sensibilisation menées au cours de ces dernières années ont porté sur la constitution de réserves fourragères. La pratique des cultures fourragères serait, néanmoins la solution idéale pour une sécurisation totale.

## **8. En matière d'aménagement et gestion des pâturages**

Les projets PAPEL et PRODAM ont suscité la mise en place d'unités pastorales dans leurs zones d'intervention (régions de Louga et Saint-Louis). L'évaluation de ces expériences a permis de mettre en exergue certains acquis qui méritent d'être généralisés à l'ensemble des zones pastorales.

En effet, l'application des plans de gestion des parcours devrait permettre de réguler l'accès aux ressources de façon à garantir à la fois l'accroissement de la productivité des troupeaux et la préservation de l'environnement.

Toutes ces considérations justifient la mise en œuvre d'un nouveau programme permettant d'accélérer la modernisation des systèmes de production et l'accroissement des productions par une meilleure exploitation des atouts du sous-secteur.

## VI - DESCRIPTION DU PLAN D' ACTIONS

### 1- Objectifs du Plan d' Actions

Le plan d'actions intitulé « Nouvelle Initiative Sectorielle pour le Développement de l'Élevage (NISDEL) » pour objectif général d'accélérer le développement de l'élevage en profitant des opportunités du sous-secteur et de l'environnement socio-économique du Sénégal. Il vise, en particulier :

- la sécurisation de l'élevage pastoral ;
- l'accélération de la modernisation et la diversification durables des systèmes de production ;
- à garantir la qualité et la traçabilité des produits d'origine animale ;
- la reconquête du marché intérieur ;
- le développement d'une nouvelle dynamique pour l'accès aux marchés extérieurs ;
- la réduction de la pauvreté et la malnutrition en augmentant les revenus des producteurs.

### 5-2. Stratégie d'intervention

La stratégie du Plan d' Actions s'articule autour de trois idées de programmes :

- i) un programme d'assainissement de l'environnement de la production (renforcement de sécurité sanitaire des aliments et de la protection zoo-sanitaire) la prophylaxie médicale du cheptel
- ii) un programme de sécurisation de l'élevage pastoral
- iii) un programme d'intensification de la production à travers la création de fermes privées modernes (FPM) grâce à la mise en place d'un Fonds d'appui à la Stabulation (FONSTAB) et de Centres d'Impulsion pour la Modernisation de l'Élevage (CIMELs)

#### **5.2.1. Assainissement de l'environnement de la production (Sécurité Sanitaire des Aliments et Protection Zoo-sanitaire, Modernisation des circuits de transformation)**

#### ***Contexte et Justification :***

→ Le diagnostic de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires animales et d'origine animale au Sénégal a révélé les conclusions ci-dessous :

1. Une sécurité sanitaire des filières animales mal maîtrisée

Au sein de la filière viande rouge (bovins et petits ruminants), le diagnostic a mis en évidence des risques sanitaires importants :

- une inspection à l'abattoir insuffisante qui se traduit par des taux de saisie anormalement faible et un fort taux d'abattages non contrôlés ;
- une chaîne du froid insuffisamment maîtrisée ;
- une hygiène des personnes et des locaux très insuffisante ;
- une absence de salle de découpe répondant aux normes internationales.

Dans la filière, le principal risque identifié concerne les zoonoses. Ce risque est non maîtrisé en l'absence de pasteurisation systématique ou de thermisation incomplète. De plus, il faudrait signaler la présence d'aflatoxine et de résidus médicamenteux.

La filière volaille ponte est bien structurée. Elle est surtout exposée à un risque d'aflatoxine en raison de l'utilisation de tourteaux d'arachide non détoxifié. La filière des poulets de chair pose plus de problèmes, avec des risques de contamination microbiologique (salmonelles, campylobacters), eu égard aux conditions d'hygiène et de pratiques défectueuses à tous les maillons de la filière.

## 2. Une pression d'inspection non coordonnée et insuffisante

La pression d'inspection est faible. L'étape importante de l'inspection des carcasses à l'abattoir ne concerne qu'environ 40% des carcasses bovines. Lorsqu'elle est faite, la qualité de cette inspection est irrégulière avec un taux de saisie particulièrement bas.

→ Sur le plan zoo-sanitaire, la faiblesse des moyens humains et matériels dont disposent les services de l'élevage entraîne une prise en charge insuffisante de la totalité des maladies prioritaires pour le bétail. Malgré les appuis nombreux des différents programmes ou projets intervenant dans le sous secteur, et l'intervention d'un réseau étoffé de vétérinaires privés, l'ampleur de la menace qui pèse sur le bétail ne saurait être jugulée face à la situation de pénurie en moyens des services de l'Élevage.

Les taux de mortalités enregistrés chaque année et imputables aux affections dues aux maladies prioritaires sont d'environ 12 p100 chez les bovins, 30 p100 chez les petits ruminants, 50 p100 chez la volaille locale, 50 p100 chez les porcins et 5 p100 chez les équins. Globalement, ces affections coûtent chaque année à l'économie sénégalaise 60 milliards de francs CFA.

C'est pourquoi, le Programme de Renforcement de la Protection zoo-sanitaire du cheptel vise à remédier à cet état de fait, contribuant ainsi à lutter contre

la pauvreté par l'augmentation des revenus des bénéficiaires consécutive à la réduction des pertes par mortalité.

Les objectifs spécifiques attendus du programme sont :

- Le Renforcement du Système National de Surveillance Epidémiologique
- Une meilleure couverture sanitaire du cheptel contre les maladies prioritaires
- Le Renforcement du dispositif et des actions de prophylaxie
- La Mise en place des plans d'intervention d'urgence et prophylaxie défensive

***Actions à mener :***

Pour remédier à tout cela et répondre aux standards internationaux, le projet devra :

- Agir simultanément sur les différents leviers :
  - faire évoluer la demande des consommateurs par un travail de sensibilisation et d'information.
  - accompagner les professionnels dans leurs efforts de modernisation des filières en facilitant les investissements matériels (modernisation des ateliers..) et immatériels (formation des agents permettant de mettre en place des bonnes pratiques).
  - revoir le cadre législatif et mettre en place des principes de base, tels que la responsabilité des opérateurs sur la sécurité sanitaire des aliments qu'ils commercialisent et la reconnaissance de guide de bonnes pratiques d'hygiène.
  - moderniser des méthodes d'inspection et de management des services de contrôle, en parallèle avec la mise en place des bonnes pratiques d'hygiène.
- Privilégier les approches pragmatiques avec le guide des bonnes pratiques, afin de tenir compte de la structure particulière des entreprises de ces filières. L'HACCP pourra servir à créer ces guides de bonnes pratiques.
- Concentrer l'effort des services de l'Etat sur ses missions régaliennes : la définition du cadre réglementaire, la mise en œuvre d'une inspection efficace permettant d'assurer le respect de la loi et la répression de tous les manquements aux exigences réglementaires.



- Utiliser une partie des marges de compétitivité dégagées avec la modernisation de la filière pour améliorer la sécurité sanitaire des aliments.
- Assurer une coordination avec les pays de la sous-région. Il s'agit d'une part que ce travail serve de pilote à d'autres pays, et d'autre part, que sa généralisation évite la création d'une distorsion de concurrence par une application différenciée des règles sanitaires.

Dans cette perspective, la création de plusieurs nouveaux abattoirs est prévue à Dakar et dans différentes localités à l'intérieur du pays (Touba, Fatick, Mbour, Tivaouane, Oussouye, Bignona, etc.).

A Dakar, la construction de nouveaux abattoirs modernes s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme de modernisation de toute la chaîne de transformation et de distribution des viandes. Ce programme prévoit :

- la délocalisation du foirail des gros et petits ruminants dans la banlieue ;
- la construction de nouveaux abattoirs dans la zone de transfert des foirails ;
- la création d'un marché de gros de la viande et d'un centre de découpe et de conditionnement;
- la création d'un centre de formation aux métiers de la viande pour la formation de bouchers et charcutiers modernes ;
- la promotion d'une nouvelle chaîne de distribution à travers des boucheries modernes.

La démarche qualité et traçabilité sera soutenue par la construction et l'équipement de laboratoires modernes de contrôle des produits animaux et d'origine animale à Dakar et dans les régions.

La promotion de la création de boucheries modernes et d'unités de transformation diverses (mini laiteries, tanneries, etc.) sera soutenue par la mise en place d'un fonds d'appui à l'investissement.

## **5.2. Sécurisation de l'élevage pastoral**

La sécurisation et le développement de l'élevage pastoral, objectifs majeurs du Gouvernement, constituent les fondements du programme de modernisation et d'intensification.

C'est pourquoi, les actions entreprises dans ce sens seront soutenues et amplifiées. Il s'agit notamment :

- d'améliorer la gestion du patrimoine pastoral par la création d'unités pastorales ;
- de renforcer les infrastructures et équipements d'élevage
- de lutter contre le vol du bétail
- de renforcer les capacités techniques, managériales et commerciales des éleveurs par un encadrement plus approprié
- de renforcer le contrôle et la protection zoo-sanitaires
- d'améliorer les conditions d'accès au crédit
- etc.

La création d'unités pastorales vise à rationaliser l'exploitation, actuellement anarchique, du domaine pastoral, en le divisant en unités d'une étendue limitée (rayon de 10 à 15 km). La délimitation des unités pastorales est basée sur les ressources en pâturages et en points d'abreuvement, mais en tout premier lieu, sur les formes actuelles d'exploitation collective de l'espace.

Le processus d'identification et de création des unités pastorales se déroule en plusieurs étapes impliquant la participation des populations concernées. Il est couronné par la mise sur pieds d'un comité de gestion chargé de veiller à l'application des règles établies d'un commun accord par les différents groupes d'éleveurs qui exploitent traditionnellement l'espace en commun.

L'objectif est à terme la distribution de tout l'espace en unités pastorales et l'amélioration de la transhumance traditionnelle jusqu'à la réduire à un mouvement de faible amplitude entre les pâturages d'hivernage et ceux de saison sèche.

Pour rendre opérationnelles et pérennes les unités pastorales ainsi créées, des infrastructures et équipements seront mis en place.

Parmi ces réalisations, les infrastructures hydrauliques pastorales constituent une priorité. Il s'agit, après avoir délimité l'une unité pastorale, de compléter le maillage des points d'eau afin d'assurer un approvisionnement satisfaisant en fourrage et en eau durant toute l'année, dans le cadre d'une exploitation rationnelle.

Chaque unité pastorale comprendra nécessairement les deux principaux types de pâturages suivants :

- des pâturages d'hivernage, avec des points d'eau temporaires (mares naturelles ou artificielles, bassins de rétention, etc.) ;

- des pâturages de saison sèche, aux alentours des points d'eau permanents (cours d'eau, forages, bas-fonds, etc.).

Les ouvrages hydrauliques à mettre en place peuvent être de divers types (bassins de rétention, des puits pastoraux, des forages, etc.), selon la nature du sol, les besoins en eau, le disponible fourrager, etc.

Les autres types d'infrastructures à mettre en place concernent les parcs de vaccination, les postes vétérinaires, les pare-feux, les pistes de production, les marchés à bétail, les aires d'abattage, les magasins d'aliment bétail et de médicaments, les structures sanitaires pour les populations, les centres de formation, etc.

L'ensemble de ces infrastructures et équipements sera réalisé sur la base des priorités identifiées et validées avec les populations bénéficiaires.

Dans le cadre du renforcement des capacités techniques des éleveurs, la priorité sera accordée aux thèmes axés sur l'alimentation (constitution de réserves fourragères, régénération des parcours, supplémentation minérale, etc.), la protection sanitaire (vaccination, déparasitage), l'amélioration génétique (sélection de femelles et taureaux reproducteurs, insémination artificielle) et la gestion des parcours.

La totalité des actions énumérées ci-dessus font déjà l'objet d'une mise en œuvre dans le cadre de projets et programmes en cours de réalisation. Il s'agira d'amplifier ces actions et, surtout, de les étendre à l'ensemble du pays.

Les financements nécessaires sont sollicités dans le cadre de l'extension des activités desdits projets et programmes. Leur montant sera évalué à 20 milliards de francs CFA.

### **5.3. Intensification et Modernisation de l'Elevage**

Ce projet se présente en trois composantes :

- les Centres d'Impulsion pour la Modernisation de l'Elevage (CIMELS)
- le Fonds d'appui à la Stabulation (FONSTAB)
- les fermes privées modernes (FPM).

Il s'agit essentiellement de promouvoir la stabulation par la création de fermes privées modernes utilisant les méthodes modernes d'exploitation et de production animale, sous l'impulsion de centres de référence (CIMELS) et le soutien d'un fonds d'appui au financement (FONSTAB).

L'incitation à la stabulation s'appuie essentiellement sur la mise en place d'un fonds spécial (FONSTAB : fonds d'appui à la stabulation) dont l'objectif est de garantir les crédits contractés auprès des institutions financières et de soutenir les activités ciblées par des mécanismes divers tels que la bonification, l'octroi de prix par le biais de concours et le soutien à l'installation (subvention des investissements).

Les fermes privées modernes polarisées par chaque CIMEL sont conçues sur la base des potentialités zonales et des synergies entre les différents types de productions possibles.

Les **CIMELs** constituent le **pivot du système** et le **FONSTAB** permet d'aider à la **vulgarisation** et à la **valorisation des résultats de la recherche**. En intervenant dans des domaines aussi divers et variés que l'amélioration génétique, la modernisation des infrastructures, la protection zoo-sanitaire, la sécurité alimentaire du cheptel, la diversification et la valorisation des productions, entre autres, le CIMEL joue plusieurs rôles, notamment :

- un rôle de démonstration pour l'application des résultats de recherches au sein d'unités de production viables ;
- un rôle d'incitation et d'appui à la mise en place de fermes privées modernes, par l'identification et la conception des projets et la mise en synergie des actions des différents acteurs devant aboutir à un financement ;
- un rôle de formation permanente des personnels des fermes mises en place ;
- un rôle de suivi permanent de la mise en œuvre des innovations techniques et technologiques au sein des fermes privées modernes et des résultats obtenus ;
- un rôle de prestataires de services et d'appui à la production dans les domaines de l'approvisionnement en intrants (animaux reproducteurs ou de production, fabriques d'aliments, semences fourragères, production de vaccins, magasins d'aliments, stations service à mélasse, etc.) et la transformation des productions (mini-laiteries, « mieleries », abattage et conditionnement des volailles, etc.).

L'implantation des CIMELs ainsi que l'orientation des spéculations qui y seront développées se fondent sur les expériences vécues, le potentiel en infrastructures existant et la spécialisation des principales zones agro-écologiques du pays.

Ces centres auront pour principales cibles les jeunes du terroir, les jeunes diplômés, les promoteurs privés et les exploitants agricoles dont les activités

sont totalement ou partiellement axées sur les pratiques modernes de productions animales.

#### **V - CADRE INSTITUTIONNEL DE PILOTAGE DU PROGRAMME**

La mise en œuvre du programme sera sous-tendue par la re dynamisation des services de l'élevage à travers le projet de restructuration en cours de réalisation.

La coordination technique sera assurée par une structure d'exécution autonome sous la supervision d'un organe d'orientation, de suivi et d'évaluation des activités.


#### **VI - BESOINS EN FINANCEMENT DU PROGRAMME**

Les coûts estimatifs des différentes composantes du programme sont repris dans le tableau n° 5 ci-dessous.

**Tableau 5 - Besoins en financement du programme**

<b>Projets / Composantes</b>	<b>Durée</b>	<b>Montant (Milliards F CFA)</b>
<b>Amélioration de l'environnement de la production</b>		<b>21</b>
Renforcement de la Sécurité Sanitaire des Aliments d'Origine animale	4 ans	1,0
Renforcement de la Protection zoonositaire	5 ans	8,5
Modernisation des circuits de transformation et de distribution des produits animaux	2 ans	11,5
<b>Sécurisation et Développement de l'élevage pastoral</b>	<b>5 ans</b>	<b>20</b>
Mise en place d'Unités Pastorales	5 ans	3,5
Renforcement des infrastructures et équipements pastoraux	5 ans	12,5
Renforcement des capacités des producteurs	3 ans	2,5
Identification du bétail	3 ans	1,5
<b>Modernisation Intensification de l'élevage</b>	<b>5 ans</b>	<b>73</b>
Mise en place des Centres d'Impulsion pour la Modernisation (CIMEL)		2,5
Mise en place du FONSTAB (hypothèse moyenne)		67,5
Unité de gestion du projet		3,0
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>114</b>

## Tableau 5 : Contraintes du sous-secteur par filière

Filières Contraintes	Viandes bovine ovine  et caprine	Lait	Aviculture moderne et Traditionnelle	Equine	Apicole	Porcine	Industries animales
<b>Physiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exiguïté des zones de parcours concurrencées par les cultures</li> <li>- Enclavement de la plupart des zones de production</li> <li>- Insuffisance des points d'abreuvement du bétail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enclavement de la plupart des zones de production ce qui entraîne des difficultés dans la collecte et le transport du lait vers les centres de consommation</li> <li>- Manque d'unité de transformation et de conditionnement du lait dans les zones de production</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'existence de la glossine limite l'élevage des chevaux dans le sud du pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les zones de production apicoles sont souvent enclavées et éloignées des zones de consommation</li> <li>- Manque d'unités de traitement et de transformation des produits apicoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inexistence d'abattoirs pour les porcs dans la plupart des zones de production</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inexistence d'unités de traitement et de transformation des produits animaux dans les zones de production</li> </ul>
<b>Techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de formation des acteurs de la filière notamment les bouchers, les éleveurs,</li> <li>- Mauvaise présentation de la viande (découpe et exposition)</li> <li>- Déficit du contrôle sanitaire des produits carnés (abondance des abattages clandestins dans les grands centres de consommation</li> <li>- Manque de politique promotionnelle de la viande locale</li> <li>- Manque de technicité des éleveurs en matière de production et de valorisation des fourrages</li> <li>- Pauvre valeur nutritive des pâturages durant une bonne partie de l'année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de formation des producteurs dans les techniques de transformation des produits laitiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de formation de la plupart des aviculteurs</li> <li>- Cherté de l'aliment et des intrants vétérinaires</li> <li>- Mauvaises conditions d'élevage (habitat, entretien, alimentation, suivi sanitaire)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exploitation abusive des chevaux de trait</li> <li>- Mauvaises conditions d'élevage des chevaux de trait</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de formation des apiculteurs locaux techniques apicoles rudimentaires ne respectant pas l'environnement</li> <li>- Manque de diversification des produits apicoles exploités (seuls le miel et la cire sont exploités)</li> <li>- Manque de personnel d'encadrement bien formés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Techniques d'élevage rudimentaires</li> <li>- Manque de formation des éleveurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de formation des acteurs sur les techniques de dépeçage, ce qui occasionne la dépréciation de la valeur marchande des cuirs et peaux</li> </ul>

<b>Institutionnelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La mauvaise organisation des circuits de commercialisation entraînant le manque de compétitivité de la filière</li> <li>- Nombreuse intermédiation dans le circuit</li> <li>- Non application du décret portant organisation des parcours du bétail</li> <li>- Inexistence de sociétés d'assurance risque dans le secteur de l'élevage</li> <li>- Inefficacité des politiques de développement en matière d'élevage</li> <li>- Inadaptation de certain textes législatifs et réglementaire au contexte actuel de libéralisation et de désengagement de l'état</li> <li>- Non prise en compte de l'activité pastorale comme une forme de mise en valeur foncière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'une politique de promotion du lait local ce qui favorise la concurrence par les produits laitiers importés</li> <li>- Absence d'une politique cohérente de développement de la production laitière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inefficacité de la structure de contrôle de qualité des aliments et autres intrants avicoles</li> <li>- Absence d'une politique de promotion de l'aviculture traditionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'un programme national d'amélioration de la race équine</li> <li>- Absence d'une législation sur la protection des chevaux de traits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'une bonne politique de promotion des produits apicoles sénégalais</li> <li>- Absence d'une législation apicole</li> <li>- faiblesse des crédits accordés aux apiculteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'une politique de développement de la production porcine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'organisation du circuit de collecte des cuirs et peaux bruts</li> </ul>
<b>Organisationnelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inactivité des organisations d'éleveurs</li> <li>- Mauvaise organisation de la filière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'organisation des producteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inorganisation des acteurs de la filière</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>les organisations d'apiculteurs sont peu actives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inexistence d'organisations de producteurs de porcs (sauf en Casamance)</li> </ul>	



<b>Sociologiques</b>	- Persistance de comportements sociologiques contraires à la logique économique (les éleveurs ne vendent qu'en cas de besoin d'argent, la plupart des élevages ne sont pas considérés comme des entreprises devant créer de la valeur ajoutée) l'élevage de chèvre demeure marginal	- Le lait de certaines espèces animales est très peu apprécié par une bonne frange de la population (chèvre, mouton)	- L'élevage traditionnelle de volaille est souvent considéré comme une activité marginale allouée exclusivement aux femmes et enfants		- L'apiculture n'est souvent pas considérée comme un métier mais simplement comme une activité secondaire de cueillette les produits apicoles n'entrent souvent pas dans le régime alimentaire des sénégalais	- La religion constitue un obstacle dans le développement de la production porcine - Le porc n'est souvent consommé qu'à l'occasion de cérémonies familiales et religieuses	
<b>Financières</b>	- Insuffisance et in adaptabilité du crédit dans les activités d'élevage - Faible pouvoir d'achat des consommateurs	- Faible pouvoir d'achat des consommateurs - Insuffisance et inadaptation du crédit dans l'activité de production laitière	- Faible pouvoir d'achat des consommateurs				- Absence d'appui à l'installation de nouvelles unités - Volumes de financement nécessaires souvent très élevés
<b>Sanitaires</b>	- Instabilité de la situation sanitaire du cheptel (persistance de certaines enzooties, des maladies parasitaires) - Insuffisance du contrôle sanitaire et de salubrité, absence de programme de couverture sanitaire des chèvres,	- Insuffisance du contrôle de qualité et de salubrité des produits laitiers	- Instabilité de la situation sanitaire -Manque de suivi sanitaire de la volaille locale	- Manque de suivi sanitaire des chevaux de trait, absence d'un programme annuel de protection sanitaire	- Inexistence d'un contrôle des produits apicoles destinés à la commercialisation - Absence d'un programme de protection sanitaire des abeilles	- Protection sanitaire peu efficace - La viande de porc est souvent peu contrôlée compte tenu du fait que les porcs ne sont souvent pas abattus aux abattoirs agréés.	

<b>Génétiques</b>	faible potentiel boucher des races des races locales d'ovins et de caprins	Faible potentiel génétique des races locales	Faible potentiel génétique des races locales	- Faible potentiel génétique des races locales en matière de traction lourde et de course hippique	- Grande agressivité des abeilles locales	- Faible potentiel boucher des races locales - Inexistence d'une politique d'amélioration génétique de la race porcine	
-------------------	--	--	--	--	---	---	--

Tableau 6 : Stratégies et actions

ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIONS A MENER
<b>Moderniser et intensifier l'élevage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stratifier les choix stratégiques pour le développement de l'élevage</li> <li>- Former les producteurs aux techniques modernes de production animale</li> <li>- Développer une synergie entre l'agriculture, l'élevage et les autres types d'activité (foresterie, artisanat, etc.)</li> <li>- Renforcer la couverture sanitaire du cheptel</li> <li>- Diversifier les productions animales en mettant l'accent sur les productions marginalisées (lapins, porcs, apiculture, etc.)</li> <li>- Faciliter l'accès aux intrants d'élevage et à l'aliment en particulier</li> <li>- Faciliter l'accès au crédit</li> <li>- Mise en place de centres de formation des producteurs aux métiers de l'élevage</li> <li>- Mesures de promotion de la qualité</li> <li>- Vulgarisation de thèmes techniques à travers l'ANCAR</li> <li>- Mise en œuvre de programmes de sélection et d'amélioration génétique pour les différentes espèces animales</li> <li>- Développement de la production de semences fourragères grâce à un partenariat entre les organismes de recherche et tous les autres acteurs du sous-secteur</li> <li>- Incitations à la constitution de réserves fourragères et à la pratique des cultures fourragères</li> <li>- Renforcement du contrôle de qualité des denrées d'origine animale et hygiène publique vétérinaire</li> <li>- Asseoir un véritable système de collecte et de traitement des données de l'élevage au sein de la DAPS ;</li> </ul>
<b>Améliorer les infrastructures de base</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Révision du maillage des forages dans la zone sylvopastorale et renouvellement des équipements de ces ouvrages</li> <li>- Amélioration de l'état des pistes de production dans les zones pastorales</li> <li>- Réhabiliter les abattoirs existants et en créer d'autres plus modernes</li> <li>- Mise en place d'une chaîne de collecte du lait et d'installations frigorifiques pour le stockage et la conservation des viandes</li> <li>- Réhabiliter le Ranch de Doli pour son affectation à des utilisateurs potentiels</li> <li>- Construction d'un Centre National de Sélection et d'Amélioration Génétique et de Centres Secondaires</li> <li>- Mise en place de nouveaux postes vétérinaires et de parcs de vaccination dans certaines localités</li> <li>- Construction de Centres de quarantaine au niveau des frontières, du port et de l'aéroport</li> </ul>
<b>Promouvoir et développer l'initiative privée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un système de financement adapté aux spécificités des productions animales</li> <li>- Moderniser la distribution des produits animaux de manière à ce que la qualité soit bien rémunérée (kiosques à viandes)</li> <li>- Prise de mesures incitatives diverses (subventions, exonérations de taxes, concessions, etc.)</li> <li>- Facilitations de l'accès au crédit pour les gros investissements structurants de l'élevage (constructions, infrastructures diverses, équipements)</li> <li>- Appui à la création d'unités industrielles en amont (fabriques d'aliments, de matériels ou d'autres intrants) et en aval de la production (transformation, conditionnement, etc.)</li> <li>- Création de bulletins d'informations sur les différentes filières du sous-secteur</li> <li>- Organisation de concours dotés de prix pour les meilleurs producteurs</li> </ul>
<b>Promouvoir et responsabiliser les organisations professionnelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assistance des Organisations de Producteurs à la mise en place de mutuelles d'éleveurs pour leur consolidation et le financement de petits projets</li> <li>- Re dynamiser les organisations professionnelles existantes et les associer à la réflexion et à l'exécution des politiques de développement du sous-secteur</li> </ul>

<p><b>Créer un cadre institutionnel favorable au développement des productions animales</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place des lignes de crédit adaptées aux productions animales</li> <li>- Création d'un marché de référence du bétail et de la viande</li> <li>- Mise en place d'un réseau national d'appui au développement des productions animales</li> <li>- Mise en place d'un cadre de concertation pour la recherche et le développement en partenariat avec tous les autres acteurs</li> <li>- Maintenir et renforcer les appuis institutionnels aux filières animales telles que l'intervention de la LONASE à la filière équine</li> <li>- Mise en place d'une législation protégeant et promouvant les productions nationales (suppression temporaire de la taxe sur le maïs, instauration de taxes conjoncturelles sur les importations de produits animaux, obligation aux industriels de vendre sur le marché national un quota des sous-produits agro-industriels utilisés en alimentation animale</li> <li>- Adaptation de la loi sur le domaine national aux spécificités du pastoralisme</li> <li>- Renforcement des moyens des services publics intervenant dans le sous-secteur de l'élevage (DIREL, DRDR, ANCAR, ISRA, etc.)</li> </ul>
<p><b>Asseoir et développer une industrie animale moderne et compétitive</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assainissement des abattoirs existants et construction de nouvelles unités à Touba et Dahra</li> <li>- Incitation à la mise en place de tanneries modernes</li> <li>- Soutien actif au développement de la volaille industrielle</li> <li>- Mise en place d'une chaîne de collecte du lait frais en milieu rural</li> <li>- Soutien aux initiatives d'installation d'unités de transformation des produits animaux</li> </ul>
<p><b>Promouvoir un développement durable</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inventaire et suivi de l'évolution de l'état des ressources pastorales dans toutes les zones</li> <li>- Restaurer les sites dégradés par la mise en défens ou l'enrichissement avec des espèces végétales appropriées</li> <li>- Aménager et assurer une gestion rationnelle des zones pastorales et agropastorales</li> <li>- Renforcer la couverture sanitaire du cheptel</li> <li>- Mise en œuvre d'un programme d'éducation environnementale en direction des producteurs</li> </ul>
<p><b>Assurer la sécurité des producteurs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre d'un programme d'identification des animaux sur l'ensemble du territoire national</li> <li>- Réhabilitation et équipement des laboratoires régionaux pour le contrôle et des maladies</li> <li>- Vaccinations gratuites ou subventionnées dans les localités à forte densité animale et au niveau des villages frontaliers</li> <li>- Mise en place de Centres de quarantaines au niveau de frontières</li> <li>- Renforcement du contrôle zoo sanitaire au niveau du port, de l'aéroport et des frontières</li> </ul>